Etape préalable : demande et délivrance de l'avis favorable

- Demande de l'entreprise / devis / Prise en compte par l'entreprise des exigences règlementaires
- préparation du dossier d'évaluation préalable et transmission par l'entreprise à QUALISUD
- Vérification par QUALISUD du dossier d'évaluation
- Examen et Décision : Délivrance de l'avis favorable par QUALISUD d'une durée 12 mois
- Envoi par l'entreprise à la DRAAF de l'avis favorable, de la convention signée avec QUALISUD
- planification de l'audit initial

Agrément provisoire délivrance de la certification

- Examen et délivrance de la demande d'agrément provisoire par la DRAAF, pour une durée de 6 mois
- Entreprise applique les exigences des référenciels
- préparation et réalisation par QUALISUD de l'audit initial dans l'entreprise durant les 6 mois
- Examen et décision de certification par QUALISUD : Délivrance de l'attestation de certification
- Planification de l'audit de suivi du cycle initial

Agrément définitif : cycle initial 3 ans

- Entreprise applique les exigences des référenciels
- préparation et réalisation d'un audit de suivi durant les 3 ans (18 mois aprés la décision de certification)
- traitement des écarts

Agrément définitif : Renouvellement de la certification et cycle de 6 ans

- Demande de renouvellement de certification de l'entreprise
- Entreprise applique les exigences des référenciels
- Planification, de l'audit de renouvellement
- Préparation,réalisation de l'audit de renouvellement
- Examen et Décision de Certification par QUALISUD : Délivrance de l'attestation de certification
- Planification de 2 audits de suivi durant le cycle

Figure 1 De la demande à la certification